

COVID-19

RÈGLES POUR LE TENNIS À COMPTER DU 22 JUIN 2020



1. **Se laver les mains avant et après** la séance de tennis. **Désinfectant à mains sur place.**



6. Utiliser uniquement votre **propre équipement** de tennis et **marquez vos balles.**



2. **Le jeu en double est maintenant permis.**



7. **Ne pas s'asseoir** sur le banc.



3. Maintenir une distance d'au moins **2 mètres** de toutes personnes en tout temps.



8. **Ne pas serrer la main** de son partenaire (incluant les « high five »)



4. **Aucune salle de toilette n'est accessible.**



9. Les **leçons** de tennis ne sont **pas permises.**



5. Apporter **suffisamment d'eau** pour la durée de votre séance (**fontaine d'eau non accessible.**



10. Bien **nettoyer le matériel utilisé** (raquette, sac, balles, bouteille d'eau, etc.)

SURVEILLANCE PAR CAMÉRA - TENNIS

Horaire du tennis : tous les jours de 7h à 23h.

Temps d'utilisation : 1 heure maximum et changement à toutes les heures fixes.

Habillement : Seuls les souliers de tennis ou de course sont acceptés sur le terrain.

Alcool : Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée.

Contrat et clé : aucun contrat à signer ni aucune clé à venir chercher.

La porte du terrain de tennis sera débarrée pour permettre un accès simple et facile.

En cas de non-respect des règles ou en cas de vandalisme, la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot se réserve le droit de fermer l'accès aux terrains sans préavis.



PRÉVENTION ET RÈGLES D'HYGIÈNE

- Restez chez vous si vous présentez les symptômes suivants : rhume, éternuements, toux, mal de gorge, fatigue extrême, fièvre (à partir de 38°).
- Restez chez vous si une personne de votre domicile présente un des symptômes ci-haut.
- Toussez ou éternuez dans le creux de votre bras, et non dans votre main.
- Jetez immédiatement les papiers-mouchoirs utilisés dans une poubelle doublée d'un sac de plastique et lavez-vous ensuite les mains.